



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)  
Inscription Commission paritaire n° 20165

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A-C-D-E

REDACTION ET ADMINISTRATION  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)  
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5224-78  
Amicale des Stalags II A-C-D-E

## Dimanche 17 mars 1968 Assemblée Générale et Fête Annuelle

LE MATIN A 10 HEURES  
au siège, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)  
les membres des Amicales II A.C.D.E. sont convoqués  
pour participer à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

dont voici l'ordre du jour :

- RAPPORT MORAL;
- RAPPORT FINANCIER;
- RENOUVELLEMENT DU BUREAU;
- QUESTIONS SOCIALES ET DIVERSES.

A 13 heures : BANQUET FAMILIAL dans les Salons du  
Club du Bouthéon (même adresse).

PRIX : 25 FRANCS (Enfants demi-tarif)  
(voir MENU en page 4)

N.B. - Les inscriptions doivent être adressées à l'Amicale  
AVANT LE 10 MARS (délai à respecter, s.v.p.).

A PARTIR DE 16 HEURES, un orchestre animera la  
traditionnelle

MATINÉE DANSANTE dont l'entrée sera gratuite.

FAITES UN PETIT EFFORT POUR VENIR ENCOURAGER  
CEUX QUI EN FONT BEAUCOUP POUR QUE NOTRE AMICALE DEMEURE

### Liste de nos adhérents

A la demande de nombreux camarades et à seule fin de se retrouver, nous commençons à publier dans notre journal la liste de nos adhérents :

ABONDANCE Edouard, Aigueblanche (II E)  
ABSIN Adélaïde, Mesnil-le-Roi (II A)  
ADAM Albert, Nancy (II E)  
ADAM André, Rouen (II A)  
ABRIBAT Jean-Marie, Fabaas (II C)  
ADER Vincent, Orthez (II D)  
AGACHE Victor, Croix (II D)  
ALAPHILIPPE Marcel, Garches (II C)  
ALBERT Aimé, La Brugière (II C)  
ALBY Gilbert, Limoux (II C)  
ALLA René, Marvejols (II C)  
ALLARD Louis, Chidrac (II E)  
ALLISSANT Julien, Sorbier (II C)  
ALLOUJES Louis, Collioure (II C)  
AMIOT Marcel, Blois (II C)  
APREMIOT Jean, Thorigné-sur-Dué (II E)  
ARCHAMBAULT Louis, Chamousseau (II E)  
ARATA Félix, Gémenos (II A)  
ARDAIL Roland, Suresnes (II D)  
ARDOIN Georges, Paray-Vieille-Poste (II E)  
ARIZZOLI Pierre, Paris (II E)  
ARMAND Louis, Toulouse (II C)  
ARNAUD Maurice, Bez-Esparou (II E)  
ARNAUDIES René, Nefiach (II E)  
ARTES François, Mondilhan (II C)  
AUDE Gaston, Pertuis (II E)  
AUDOINE Etienne, Paris (II D)  
AUFRERE Hubert, Villeneuve-sur-Yonne (II E)  
AUREJAC Jean, Félix-de-Lunel (II E)  
AUROUSSEAU Fernand, Chassenay (II C)  
AUZANNEAU Marcel, Haims (II C)  
AUZIE Pierre, Toulouse (II C)  
AVALLONE Germain, Sète (II D)  
AVELINE Adrien, Senlis (II C)  
AVISSEAU Henri, Paris (II E)  
AVRILLON Louis, Saint-Etienne (II E)  
BACH Jean, Aurillac (II E)  
BACHALIER Léon, Chauve (II E)  
BADONNEL Gilbert, Grange-sur-Vologne (II C)  
BAILLY Albert, Asnières (II D)  
BAILLY André, Lunéville (II E)  
BAILLY Camille, Ronchamp (II E)  
BAILLY Henri, Glen (II D)  
BALL Charles, Saint-Symphorien-de-Lay (II C)  
BANON Jean, Digne (II C)  
BARBE Maurice, Nogent-sur-Oise (II A)  
BARILLE Jean, Paris (II A)  
BARO Amédée, Bages (II E)

BARRY DELONCHAMP Jacques, Meudon (II D)  
BARTHELEMY Marius, Lempdes (II E)  
BARTHELET Robert, Pontalier (II C)  
BARYLA Pierre, Fiers-de-l'Orne (II E)  
BASCAULE Elie, Sainte-Livrade (II C)  
BASSOU Pierre, Limours (II E)  
BATISSE Joannès, Blanzat (II E)  
BAUDET Emile, Le Chable-Beaumont (II E)  
BAUDET Jean, Les Fontaines-Billy (II D)  
BAUDOIN Henri, Bonneuil-en-Vallée (II E)  
BAUDOIN Jacques, Berchères-sur-Vesgre (II D)  
BAUDRY Emile, Barbezieux (II E)  
BAZIN André, La Bussière-sur-Ouche (II E)  
BAZIN Raymond, Rigne-Usse (II C)  
BEAUGNON Lucien, Etain (II C)  
BEAMONTE Léon, Paris (II E)

BEAUMOIS Jean, Méry-Corlon (II D)  
BEAUSSE André, Béguey (II A)  
BEAUSSIER Martial, Chaville (II E)  
BECHON Emile, Peschadouis (II D)  
BECHOUE, Le Boucau (II E)  
BECKERICH Charles, Villeurbanne (II D)  
BECQUART Gaston, Meung-sur-Loire (II E)  
Mme Vve BEHETTY, Paris (II C)  
BELLOC Jean, Les Barthes (II E)  
BELTZER Maxime, Paris (II C)  
BELVAL Georges, Paris (II D)  
BENICHOU Elie, Ivry-sur-Seine (II E)  
BEQUE Victorien, Roanne (II D)  
BERANGER Jean, Beauvais (II C)  
BERARDI Antonin, Colombes (II A)  
BERCHER René, Authon-la-Plaine (II E)  
BERGER André, Paris (II C)  
BERGER Gérard, Paris (II A)  
BERGES Léon, Vingran (II E)  
BERNARD Roger, Raon-l'Étape (II C)  
BERNIE Robert, Rambouillet (II C)

### Si nous parlions musique

La musique - on peut lire cette définition de la musique à la première page de chaque « cours de solfège - est l'art de combiner les sons. La musique est - dit-on aussi - la voix de Dieu...

Certes, elle est une voix mystérieuse, tour à tour caressante, douce, gaie ou triste ; elle sait décrire un drame effroyable, dire la douleur la plus grande, comme la joie la plus vive, ou simplement le bonheur très pur. Et toujours elle atteint son but, et fait vibrer la corde la plus sensible, chez le profane même.

Devant le berceau la maman chante tendrement, et le bébé s'endort. Plus tard, devenu grand, ce même enfant chantera à son tour, exprimant dans des rondes naïves et légères la joie, l'innocence de son petit cœur sans soucis... Plus tard encore, une chanson d'amour amènera des larmes ou du soleil dans le cœur de l'arolescent devenu amoureux... Et la jeune fille, dans sa chambre

virginale, rêvera derrière le volet fermé au Prince Charmant qu'évoquera pour elle la sérénade...

De même la musique sait décrire un paysage à l'aurore ou au crépuscule, une matinée de printemps, un jour de pluie, la tristesse d'un soir d'hiver, la mélancolie d'un sous-bois à l'automne.

Au théâtre, chaque personnage vit - intensément - grâce à la musique... D'ailleurs, l'art musical remonte aux siècles les plus éloignés.

C'est en Grèce, en effet, que l'on trouve les traces les plus anciennes de la musique. Son rôle, tout à fait de second plan, consistait à mettre en valeur la parole et le geste. L'art comprenait donc déjà les trois éléments essentiels de l'art moderne : le geste, la parole, la musique.

Un peu plus tard et pendant une grande partie du Moyen-Age, l'art religieux répudiera complètement le geste, et la musique conservera son rôle de brillant second au service de la parole liturgique. Mais la liturgie manquait totalement de discipline et d'uniformité : elle différait selon les provinces, les pays. On chantait quelquefois de très belles œuvres, mais souvent aussi de bien mauvaises.

Au IV<sup>e</sup> siècle, St-Ambroise, évêque de Milan, veut remédier à ce désordre. Avec un goût très sûr, il recueille les plus belles pièces de l'époque et fonde le rite ambrosien qu'il fait adopter par son église de Milan.

Au XII<sup>e</sup> siècle, grâce aux troubadours, aux ménestrels, l'art populaire, jusque là fort médiocre, commence sa remarquable évolution. C'est la décadence de l'art religieux. Avec la « diaphonie » (chant à deux voix) la polyphonie fait son apparition. De nouveau le geste s'adjoint à la parole et la Renaissance (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles) verra s'épanouir un art nouveau comprenant les trois éléments de l'art grec antique, mais un art polyphonique - c'est la brillante époque du contrepoint - et dans lequel la musique occupe la place prépondérante.

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la naissance de l'harmonie devait révolutionner l'art musical. Une longue période de musique pure va commencer, règne de la construction musicale par excellence, solide, disciplinée.

L'Allemagne, qui jusque-là était restée dans l'ombre, s'emparera de cette nouvelle forme de la musique. Haendel et Bach marqueront le début de cette période (Suite en page 4)

## SCHWERIN - Août 1967

(Suite et fin)

Deuxième et dernière nuit, le lendemain matin un solide frustuck dans l'estomac, je retraversai encore une fois Schwerin et m'arrêtai au cinéma, nous y avions obtenu un carré de terre et quelques camarades y avaient été inhumés, je ne pouvais pas passer sans m'incliner sur leurs tombes, mais nulle trace de sépultures, je ne retrouvai que le monument élevé à la mémoire des 50 Prisonniers de Guerre Français morts en captivité pendant l'hiver 1870-1871, sur lequel notre ami Forestier avait fait apposer une plaque « A nos Aînés » notre souvenir ému, les P.G. Français de la guerre 1939-1940. Je nettoyai la stèle envahie de broussailles, déposai quelques fleurs, modeste hommage à nos camarades doublement disparus en cette terre étrangère. En votre nom à tous je me recueillis quelques instants et ce devoir accompli je me dirigeai sur Wismar que j'atteignais une heure plus tard. C'était un dimanche, la ville était à peu près déserte, même aspect qu'à Schwerin en plus triste encore me parut-il. Le temple portait encore les traces du bombardement, les voûtes avaient été étayées, mais la toiture effondrée, les verrières béantes, des pans de murs calcinés témoignaient de la violence de l'incendie qui l'avait ravagé. Quelques maisons touchées par les bombes présentaient leurs façades

désormais inutilisées. La place intacte était à peu près vide. J'entrai au café « historique » dit un panneau, de style suédois. L'intérieur était si noir qu'on pouvait penser qu'il n'avait jamais été repeint depuis le passage de Gustave-Adolphe roi de Suède, l'un des premiers occupants de la ville au 17<sup>e</sup> siècle. Son buste surplombait la salle et toutes sortes d'objets hétéroclites sont suspendus aux colonnes ; c'est assez curieux. Du passage des P.G. Français je n'ai rien retrouvé, personne ne se souvient d'eux ou ne veut s'en souvenir.

Je fis un crochet par le port, quelques chalutiers, ceux que vous avez connus certainement, les gars de Wismar, attendaient l'heure de prendre la mer ; un train faisait la manœuvre près de la porte de l'Eau Wassert. Voilà Wismar. Je ne me souvenais plus exactement de l'emplacement du commando, mon cher Duval, où tu me recevais si amicalement lors de la livraison des « Liebesgaben », je ne retrouvai rien.

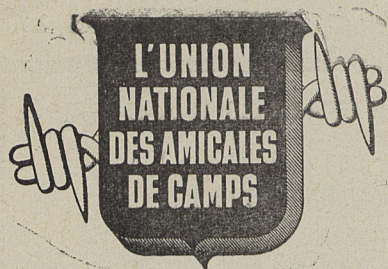
Enfin par Grevenmühlen je repris la route de Lubeck et me présentai au point de sortie de la zone. De nouveau, contrôle des papiers, remboursement de mon argent après prélèvement au passage de 5 marks, décidément la République Socialiste pratique la

mendicité obligatoire avec une rare assiduité. Puis vérification de la voiture, sous le capot, dans le coffre, passage du miroir monté sur roulettes pour voir en dessous, il me fallut traverser un fossé large de 5 mètres environ et profond de 25 centimètres rempli d'eau, il y en avait jusqu'au moyen, enfin 5 ou 6 chicanes et ce fut la remontée des enfers vers un Lubeck complètement reconstruit, bouillonnant d'activité et de circulation, éclatant de lumières. Tout cela n'était rien en comparaison des trois jours vécus et de ma curiosité satisfaite mêlée, quoiqu'on en ait, d'un peu de mélancolie. J'avais vu, retrouvé ce coin de terre sur lequel j'avais passé 5 ans de ma jeunesse et pendant lesquels j'avais connu comme nous tous des jours bien sombres et des moments d'espoir bien consolants.

En conclusion je dois dire que pas un seul instant je n'eus à subir d'autres contrôles que ceux de l'entrée et de la sortie. Je circulais librement, pourtant je croisai un nombre indéfinissable de vopos et de Russes, on recrute ferme dans la police dans le secteur et on ne passe pas inaperçu croyez-moi une voiture étrangère est repérée.

Sur la vie des Allemands de l'Est si l'on en juge par les apparences ça ne doit pas être très (Suite en page 4)





C'est avec plaisir que nous publions, en le remerciant très sincèrement, les informations qu'a bien voulu nous communiquer notre camarade B.M. ex-médecin P. G. des Oflag et stalags VI, sur cette importante conférence qui devrait avoir un grand retentissement pour le règlement de principaux problèmes préoccupant certains de nos camarades durement touchés des suites de la captivité.

Nous souhaitons ardemment que les Pouvoirs publics tiennent compte des importants travaux de cette conférence et qu'ils apportent enfin un examen attentif et concret sur les conclusions, qu'ils réexaminent attentivement ce douloureux problème et ne tardent plus à résoudre tous les cas déoulant de ces maladies à évolution lente, problèmes qui nous préoccupent au plus haut point et posent parmi nos camarades malades des cas sociaux particulièrement pénibles.

Voici les informations de notre camarade médecin :

Du 16 au 18 novembre 1967 s'est tenue à Paris la 3<sup>e</sup> Conférence internationale de Pathologie de la Captivité, organisée par la Confé-

dération internationale des Anciens prisonniers de guerre. Faisant suite aux Conférences de Cologne (1962) et de Bruxelles (1964), elle réunissait des médecins, des juristes, des représentants du Ministère des Anciens combattants et de diverses Associations. La participation étrangère était importante, surtout du fait de l'Italie, de la Belgique et de la République Fédérale allemande, L'Autriche, la Yougoslavie, Madagascar, le Sénégal et le Mali, Israël, étaient représentés.

Les deux langues admises étaient le français et l'allemand, avec une traduction simultanée qui nous a paru de bonne facture.

La plupart des séances ont eu pour siège le Centre des Conférences internationales du Ministère des Affaires étrangères, 19, avenue Kléber. Le programme était copieux, puisqu'il a permis d'aborder les thèmes suivants :

1. La notion d'imputabilité.
2. Variabilité des législations de réparation :
  - a) en France, depuis 50 ans (M<sup>r</sup> Talamon) ;
  - b) dans les autres pays.

# Après la 3<sup>me</sup> conférence médicale de pathologie

3. Droit comparé (rapprochement avec le Droit du Travail).

4. Cas médicaux et jurisprudence.

5. Rapports médicaux sur la pathologie de la captivité (qui à eux seuls occupaient une journée entière).

Fort heureusement, la séance finale (séance solennelle de clôture à la Nouvelle Faculté de Médecine, sous la présidence de M. le Doyen Brouet) avait un caractère de synthèse. A vrai dire c'est la seule à laquelle l'auteur de ces lignes a pu assister. Mais il a eu à sa disposition le texte de la plupart des rapports médicaux et juridiques, en partie grâce à l'obligeance de M. Bernheim.

L'objectif de la conférence avait été clairement défini par le Dr Martin-Lalande :

a) pathologie des prisonniers de guerre — qui ne peut se confondre avec la pathologie des déportés (survie dans des conditions extrêmes) non plus qu'avec celle des combattants\*.

b) pathologie tardive — c'est-à-dire celle qui s'est manifestée ou se manifeste au-delà du temps de captivité et de ses suites immédiates — avec ses conséquences médico-juridiques.

Précisément, me direz-vous, cette conférence sur la pathologie tardive du Prisonnier de guerre n'est-elle pas elle-même bien tardive ? après plus de 20 ans les délais d'imputabilité sont dépassés et les demandes de réparation sont d'office frappées de forclusion. Cela est vrai dans la majorité des cas. Mais comme l'a souligné M<sup>r</sup> Lacoste, il en existe d'autres où la filiation des troubles actuels avec les circonstances de la captivité a été établie, et où les experts seront conduits à tirer des mêmes faits une conclusion nouvelle.

L'évolution tardive est assez aisément reconnue lorsqu'elle se manifeste en ligne directe, par aggravations successives de la même affection. La seule condition est d'avoir bien établi le point de départ et les points intermédiaires de l'évolution, dans les délais légaux de présomption.

Une filiation indirecte — (par exemple maladie thérapeutique réalisant la séquence : tuberculose — streptomycine — surdité) est beaucoup plus difficile à établir par manque d'homogénéité apparente. D'autres exemples examinés au cours de la conférence ont été : la cancérisation tardive, la cardiopathie consécutive à un « stress », la maladie de Parkinson post-traumatique.

Le mauvais fonctionnement d'un organe peut retentir sur un autre : les édentés, dont j'ai vu un grand nombre en captivité, n'étaient-ils pas plus que d'autres exposés à l'écllosion d'affections gastro-intestinales ? Le Pr Grasset considère d'ailleurs que la pathologie de la captivité, phénomène médical international, consiste essentiellement en une maladie nutritionnelle.

\* Les camps de représailles du style Rawa-Ruska ou les forteresses comme Graudenz peuvent poser néanmoins un problème particulier.

Nous ne pouvons donner ici le

nom de tous les rapporteurs qui ont contribué à dresser un tableau des maladies tardives de la captivité. Le choix effectué a retenu les affections les plus fréquentes ou celles dont l'origine a pu donner lieu à contestation. Dans la liste examinée figurent :

- des affections de l'appareil respiratoire : tuberculose pulmonaire, bronchite chronique, cancer bronchique ;
- une affection cardio-vasculaire : l'artériosclérose ;
- l'ulcère gastro-duodénal, la cirrhose du foie, la colite ;
- les maladies infectieuses épidémiques ;
- la sénescence prématurée, l'épuisement hypophysio-surrénal, les psychoses.

Les recommandations médicales rédigées pour chacune de ces affections ont cherché à établir :

- les preuves exigibles pour le diagnostic actuel ;
- les faits cliniques intermédiaires entre la captivité et la maladie actuelle ;
- le délai maximum d'apparition après rapatriement :

- a) des faits intermédiaires ;
- b) de la maladie ;
- les facteurs éventuels d'exclusion de l'imputabilité (avant captivité ou après rapatriement).

Il s'agit là, d'après les rapporteurs eux-mêmes, d'un tableau incomplet, provisoire et minimal. Il ne constitue qu'un document de départ infiniment perfectible.

« Les législations de réparation sont des cheminements et ne doivent pas constituer un édifice monolithique » (Dr Martin-Lalande).

Conjointement à cet aspect médical, l'aspect juridique du problème, objet de plusieurs rapports, a été considéré en particulier par M<sup>r</sup> Lacoste. Aussitôt après la guerre il n'était pas possible de prévoir les conséquences de cette longue captivité partagée par de nombreux concitoyens. D'où la nécessité d'assouplir les délais de présomption et le mode de preuve.

Il existe une maladie de la captivité : cette maladie doit être

indemnisée d'une manière équitable, compte tenu de tous les facteurs qui ont pu intervenir.

Un autre intérêt de cette conférence a été de mettre en lumière la différence de législation selon les pays. Par exemple pour les Italiens le délai de responsabilité est limité à 5 ans. Un seul cas est reconnu hors délai : la maladie de Parkinson.

La délégation belge a fait état d'une solide armature juridique, qui va du Comité médico-légal au Conseil d'Etat, en passant par une Commission de 1<sup>re</sup> instance et une Commission d'appel. Elle espère que le présent travail de la Commission médicale constituera une sorte de « guide de la Pathologie de captivité ».

Pour les Allemands, le délai de responsabilité est très long mais c'est au demandeur qu'il appartient d'apporter la preuve : autrement dit la présomption favorable joue pas et la filiation dans la chaîne causale doit être solidement établie.

Dans leur rapport final le Dr Martin-Lalande et M<sup>r</sup> Lacoste ont émis des propositions concrètes pour l'élargissement des conditions actuelles d'imputabilité en ce qui concerne certaines maladies tardives de la captivité. Parmi les suggestions proposées retenir :

1. des enquêtes suivies.
2. le détachement d'un médecin ex-P.G. aux Tribunaux des Pensions.
3. le maintien de contacts avec les autres pays.
4. la création d'une Commission permanente de la pathologie de captivité.

Telles sont les informations qu'il m'a paru intéressant de communiquer aux anciens des camps. Ceci ne veut pas dire, bien sûr, que toutes les procédures seront revues. Seuls, certains cas litigieux pourront être examinés à la lumière de conclusions nouvelles. Il appartient aux Présidents des Associations de tirer les conséquences de cette 3<sup>e</sup> Conférence de la C.I.A.P.G.

B. M.  
Ex médecin P.G. des Oflag et Stalags VI.

## CALENDRIER DU CLUB

### REUNIONS MENSUELLES

- Premier lundi de chaque mois : V A/C et IV A.**  
**Premier jeudi de chaque mois : V B, X A, B, C, D.**  
**Premier vendredi de chaque mois : XII.**  
**Premier samedi de chaque mois : VII A, B.**  
**Deuxième lundi de chaque mois : VI.**  
**Deuxième mercredi de chaque mois : III.**  
**Deuxième jeudi de chaque mois : IX A, B, C.**  
**Deuxième vendredi de chaque mois : II A C D E.**  
**Troisième vendredi de chaque mois : XVIII.**  
**Quatrième mardi de chaque mois : IV B/G.**  
**Tous les vendredis à 18 h.30 : Permanence du XVII A.**

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Dimanche 4 février : Stalag IX : Banquet.  
 Samedi 10 février : Stalag XII : Assemblée générale, repas amical.  
 Dimanche 11 février : Stalag XII : Banquet-Sauterie, repas amical.  
 Dimanche 18 février : 4<sup>e</sup> CUIR : Banquet.  
 Dimanche 25 février : XVII A : Banquet Kdo 1045.  
 Dimanche 3 mars : Stalag I A/1 B : Banquet.  
 Dimanche 10 mars : Stalag V B : Banquet.  
 Samedi 16 mars : Stalag VI : Assemblée générale, repas amical.  
 Dimanche 24 mars : Stalag VIII : Banquet.  
 Dimanche 21 avril : Of. II B : Banquet, M. Carreau.  
 Samedi 27 avril : U.N.A.C. : Assemblée générale.

## RÉFRIGÉRATEURS



### PRIX NETS ET DIRECTS DE L'USINE

BLOC 1201.385 F	
135 litres	465 F
170 litres	596 F
230 litres	698 F
Double froid	
235 litres	840 F

### CATALOGUE GRATUIT

MACHINES A LAVER AUTOMATIQUES CUISINIÈRES "LILOR" - GAZ VILLE - BUTANE  
 TÉLÉVISEURS 2 CHAINES

REMISES EXCEPTIONNELLES POUR LES MEMBRES DES AMICALES

A. RONDOU, 83, Avenue de Paris, 94-VILLEJUIF

Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.  
**CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI**  
 ancien P.G.  
**MONYHELON (M)**  
 Demander prix et conditions

**LE LIEN**  
 Publication mensuelle  
 68, Chaussée-d'Antin Paris (9<sup>e</sup>)  
 Directeur de la publication : Georges ROCHEREAU  
 Abonnement : UN AN : 8 F  
 At. ROC  
 50, rue Rennequin, Paris-17.

## AIDONS-NOUS

### RECHERCHES

Demande témoignages pour une veuve dont le mari est décédé dans de tragiques conditions :

Mme Vve Fougères recherche des ex-P.G. qui auraient connu son mari, Maurice, natif d'Alger, 11 fois évadé et passé dans les stalags : II D (496), XII A, IX C, X C, VI G, III C, Rawa/325, Lemberg/325, Brème IV C. Tout témoignage serait utile pour tenter des recours pour la veuve et les jeunes enfants : 12 et 16 ans.

Adresser témoignages à Mme Vve Reine Fougères, La Malibrant, 99, avenue Cyrille-Besset, 06 - Nice.

Demande témoignages pour Titine d'Interné Résistant :

Notre camarade Laurent Pinotti, président de l'A.D.C.P.G. de Nice, recherche des camarades l'ayant connu dans les lieux suivants :

Stalag XIII A, évadé en mai 1941 du kommando Tzeiner à Erlangen Bruck, kommando Siemens et Hoffmann à Erlangen. Passé en Conseil de guerre à Bamberg, en septembre 1942.

En straff (mines de fer) à Sulzbec-Rosenberg.

Déporté à Graudenz en octobre 1942, camps de Gurbrière, Schultitz et Steindorf.

Répondre à Laurent Pinotti, Allocations Familiales, 5, avenue Romain-Rolland, 06 - Nice.

CES LIVRES SONT A VOTRE DISPOSITION A L'U.N.A.C.

- « L'Armée du Sacrifice », de Pierre Porthault (24 F).
- « La Grande Rigolade », de Pierre Porthault (18 F).
- « Vire Vent », de Régina Wallet (10 F).
- « Celles qui ne voulaient pas mourir », de Régina Wallet (10 F).
- « Mémorial de la Captivité », documentation littéraire de l'Abbé Prim (6 F).
- « Le Solitaire de Belle-Fontaine », de Jacques Eynaud de Fay (25 F).
- « Théâtre, Musique et Temps de misère », de Paul Juif (12 F).
- « Au Risque de tout gagner », de Jean Serza (10 F).
- « Epopée sans gloire », de Robert Volène (7 F).



# internationale de la captivité

Nous avons emprunté au « P. G. » la communication du docteur Bonnefous, et nous nous permettons de la communiquer également étant donnée son importance dans

les renseignements donnés. Merci au Dr Bonnefous, président de l'A.D.C.P.G. de l'Aveyron, et à la F.N.C.P.G.

Voici cette communication :

## Communication du Dr Bonnefous (FRANCE)

Statistique portant sur les décès survenus dans un groupe de 2.350 prisonniers, depuis leur rapatriement : âge des décédés, entre 35 et 52 ans.

Depuis vingt et un ans que j'ai pu « fichier » la plupart des événements survenus chez les anciens prisonniers de guerre de mon département de l'Aveyron, plusieurs statistiques comparatives ont pu être établies.

Il m'a paru qu'une étude sur les causes de décès survenues chez ces rapatriés pouvait apporter une lumière toute particulière sur les notions qui nous préoccupent. 260 décès (soit 11 %) :

— Décès accidentels : 7.  
— Décès par maladies infectieuses ou toxiques acquises (cirrhoses) : 12.

— Cas imprécis (éliminés faute de précision) : 23.  
Total : 42.

218 décès retenus pour le tableau ci-dessous (9,27 % des cas étudiés) :

1. Affections cardio-vasculaires (infarctus : 27, angor-morts subites : 11, myocardites, insuffisances ventriculaires : 33) : 71.

2. Cancers (diverses localisations dont les plus fréquentes, et de beaucoup, sont les digestives) : 54.

3. Tuberculoses (pulmonaires : 28, rhénales, 3, osseuses, 1) : 32.  
4. Affections du système nerveux : la plupart d'origine vasculaire (hémiplegie : 15, troubles mentaux : 4) : 19.

5. Scléroses pulmonaires, emphyseme, asthme : 19.

6. Affections rhénales (néphrites azotémiques, hypertension) : 15.

7. Affections digestives non can-

céreuses (hémorragies ou perforations d'ulcus) : 8.

Total : 218.

Des constatations relevées dans nos fiches, quelques remarques paraissent pouvoir être dégagées : 1<sup>re</sup> remarque : Les affections cardio-vasculaires sont de beaucoup les causes de décès les plus fréquentes, soit plus de 32 % des décès.

2<sup>e</sup> remarque : les cas d'artérite (et de lésions cérébrales vasculaires) : 5 artérites des membres et 15 hémiplegies : 20, soit près de 10 % — chez les malades décédés entre 35 ans le plus jeune, et 52 ans le plus âgé — me paraît être une constatation très importante pour appuyer la notion de sénescence précoce.

3<sup>e</sup> remarque : de la même manière, le nombre élevé de morts subites (18 cas répartis entre infarctus, angor et plusieurs cas restés inexplicables) chez des sujets âgés de 35 ans le plus jeune, et 56 ans le plus âgé.

4<sup>e</sup> remarque : sur les cancers présentés (48), 28 sont des cancers digestifs, et pour 24 d'entre eux ils sont l'aboutissement de troubles digestifs ayant évolué plusieurs années (ulcus, colites, etc.)

Les notions d'évolution lente et d'apparition progressive de troubles graves, puisqu'ils ont entraîné le décès chez des sujets relativement jeunes, et la notion de sénescence précoce me paraissent ressortir de manière évidente de cette statistique, dont les chiffres sont très supérieurs à ceux des statistiques officielles des causes de décès dans la population globale.

## Amis Lyonnais et des environs

D'ores et déjà, NOTEZ et GARDEZ LIBRES les dates des 6 et 7 avril 1968.

Le GROUPEMENT LYONNAIS des Amicales de Camps vous convie à assister à son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE annuelle à laquelle seront présents les dirigeants du Groupement, les représentants des Amicales Nationales et René Seydoux, président de l'U.N.A.C., assisté des membres du Conseil d'administration, cela

le dimanche 7 avril 1968.

La veille, dans l'après-midi, une réunion de contact entre responsables des sections lyonnaises et des Amicales Nationales se tiendra sous la présidence de Marcel Simonneau, secrétaire général de l'U.N.A.C.

Des détails vous seront donnés par la suite, mais rendez vous libres les 6 et 7 avril pour venir très nombreux à LYON. Qu'on se le dise !

A votre disposition...

## LE BOUTHÉON

CLUB de l'U.N.A.C. et des AMICALES NATIONALES

68, rue de la Chaussée-d'Antin - Paris (9<sup>e</sup>)

Tél. : TRI 78-44 et 86-64

Métro : Trinité ou Chaussée-d'Antin

SON BAR - SON RESTAURANT

Consommations et cuisine de 1<sup>er</sup> ordre

Prix très modérés

Ouvert midi et soir tous les jours, sauf le dimanche

AMBIANCE P.G. dans un cadre refait à neuf

Camarades de province de passage à Paris,  
Camarades de Paris et de la Région Parisienne,

Fréquentez votre « CLUB »,  
vous ne regretterez pas votre visite...

## Activités interdépartementales

### ALPES-MARITIMES

10 NOVEMBRE. — Grasse : Rencontre d'Astier, des XIII, qui était l'ex-gérant d'un café de Grasse.

Ayant été fatigué, il prend sa retraite à Grasse, dans l'affaire familiale.

Visite à Cudenne, délégué des XIII, dans sa charcuterie.

Monteux rend visite à Sari, des II, grand invalide de guerre, qui vient de subir une rude intervention.

20 NOVEMBRE. — Quelle triste nouvelle soudain nous apprend la direction du sana de Gorbio à Menton. Le décès de Maurice Marquis, des III, qui fut un très dévoué délégué des P.G. de ce sana.

Il décrocha son poste de délégué P.G. un mois avant son décès, trop fatigué, après 5 ans 1/2 de sana, où il fut un si dévoué délégué.

Maurice n'avait que 49 ans, mais était miné par le mal. Que de souffrances endurées !

Autour de la famille étaient là des anciens du sana : Gauthier, Gaudenzi, du III D, et Monteux (III D), représentant l'U.N.A.C. et l'U.N.E.G.

Marquis était évadé de guerre, et à chaque arrivée en sana, il nous signalait P.G. et évadés.

Une délégation de l'A.C.P.G. de

son quartier niçois était présente, avec le drapeau. Cela nous fut bien triste. Nos condoléances émues.

30 NOVEMBRE. — Siège des Fils des Tués et de l'Union des Anciens Combattants : débat sur l'avenir de l'œuvre de la colonie de St-Martin-Vésubie.

Le colonel Raffalli démissionne comme gestionnaire de la colonie, estimant que cette œuvre n'est plus réalisable.

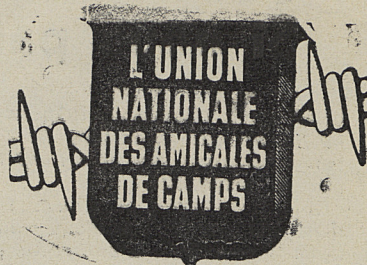
Le débat, assez animé, est dans le but de rechercher que sera l'avenir de cette œuvre.

Une grande partie des associations présentes est pour se diriger vers l'idée d'une maison de retraite. Le nouveau comité directeur de cette œuvre est désigné.

Parmi les 10 membres du bureau nommés, il y a : colonel Raffalli, Boyer, de l'U.N.E.G., Guidi, président de l'U.N.E.G. et Monteux, délégué U.N.A.C.

L'œuvre de St-Martin-Vésubie groupe à ce jour 25 associations d'anciens combattants.

Il va citer les pionniers du chalet : Pinotti, Fournier, Donadey, Monteux. « Nous avons donné l'élan, avec l'U.N.E.G. et l'U.N.A.C., nous avons groupé une seule famille P.G. Nous voulons conserver cet esprit de l'union de la captivité. »



Il rappelle ensuite les périodes épiques lorsque, sous la tempête de neige, il fallait monter les valises à la main. « Je souhaite que cette réalisation se perfectionne encore. »

Bravo camarades.

### MAINE-ET-LOIRE

Le délégué de l'U.N.A.C. pour le Maine-et-Loire, notre dévoué et actif camarade Henri Storck, 50, rue de Brissac à Angers, organise chaque mois dans cette ville une permanence pour tous les Amicalistes de toutes les Amicales.

Cette permanence se tient tous les 3<sup>e</sup> samedi du mois, de 15 h. à 19 h. au café David d'Angers, 40, rue David-d'Angers, à Angers. Camarades de toutes les Amicales, venez-y souvent, régulièrement, nombreux, vous y serez accueillis à bras ouverts.

Qu'on se le dise... et donnez-vous rendez-vous à cette permanence amicale et sympathique !

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Demande pour l'obtention de la Carte du Combattant.

Remplir un imprimé spécial à se procurer au Service Départemental de l'Office National des A.C. et V. de G. du département de résidence ou à nos Amicales.

Le dossier constitué est à déposer au même endroit.

Demande pour l'obtention de la retraite d'Ancien Combattant.

Bien entendu, être titulaire de la Carte du Combattant.

1<sup>er</sup> cas : vous avez 65 ans et ne l'avez jamais touchée :

En faire la demande sur imprimé spécial au Service Départemental de l'Office National des A.C. et V. de G. du département de résidence.

2<sup>e</sup> cas : vous l'avez déjà touchée, mais du fait que vous n'aviez pas encore 65 ans, le décret du 31 décembre 1958 vous l'a supprimée :

— En principe, le nécessaire est fait automatiquement par les Paieries dès que vous atteignez 65 ans.

Si le carnet est perdu, adresser une lettre à ce même service.

Il est possible aussi de s'adresser directement au Trésorier Payeur Général de la résidence (pour Paris : Paierie Générale, 16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris (2<sup>e</sup>)).

Donner le numéro de brevet de retraite.

### ANNONCE

Camarade, ancien du IX C, recherche emploi de garçon de bureau ou d'huissier. Faire offre à Félix Bonhomme, 89, boulevard de Stalingrad, 94 - Vitry-sur-Seine. Tél. 726-50-62.

### Un nouveau livre : CHEZ LES VACHES...

Un livre de notre camarade belge Georges Delheusy, imprimé chez la S.A. Dantinne à Strée (Hainaut).

Des récits plein d'humour, d'humour belge... bien racontés, plaisants, savoureux...

Un livre à lire lentement... chapitre par chapitre... vous retrouverez des moments de votre captivité... vous sourirez et vous reconnaîtrez sans mal beaucoup de vérités, beaucoup de faits vécus... vous serez gal en vous rappelant des moments si pénibles à l'époque de la captivité... que de réflexions justes... que d'attitudes reconnues, etc.

Lisez ce livre « Chez les Vaches », de vraies vaches... chez un bauer !

En vente à l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>). C.O.P. 4832-45 au prix de 9,50 F plus le port.

### Liste des Délégués départementaux de l'U.N.A.C.

- 04 ALPES (BASSES). — Abbé André DECOBERT, St. III, Moustiers-Sainte-Marie.
- 06 ALPES-MARITIMES. — Roger MONTEUX, St. III, 6, rue Clément-Roassal, Nice.
- 09 ARIÈGE. — Louis SERRUS, St. XII, 1, avenue Maréchal-Leclerc, Lavelanet.
- 12 AVEYRON. — Félix GANDROT, Professeur, St. XVII B, 22, boulevard François-Fabé, Rodez.
- 13 BOUCHES-DU-RHÔNE. — André MORINO, St. III, 45, boulevard Tellène, Marseille.
- 16 CHARENTE. — Roger CROUZIT, St. XII, 80, rue Montmoreau, Angoulême.
- 20 CORSE. — Pierre MARTELLI, St. V B, quartier Biaggini, Bastia.
- 21 COTE-D'OR. — Gilbert CORNEMILLOT, St. III, 22, boulevard de la Trémouille, Dijon.
- 23 CREUSE. — Robert LELONG, St. VI, métreur, rue de Nogé, La Souterraine.
- 27 EURE. — F. BOURNISSE, St. XVII B, 2, rue Saint-Nicolas, Evreux.
- 33 GIRONDE. — Laurent BENEDIT, St. VII, 15, rue Ulysse-Despaulx, Bordeaux.
- 34 HERAULT. — Georges NICOLAS, St. III, U.N.A.C., 2, rue Stanislas-Digeon, Montpellier.
- 45 LOIRET. — Louis BELLANGER, St. VIII, 14, rue du Pont-de-Tours, Saint-Jean-de-la-Ruelle.
- 49 MAINE-ET-LOIRE. — Henri STORCK, St. V B ABCD, 50, rue de Brissac, Angers.
- 57 MOSELLE. — Charles SCHWOB, St. VI, 31, avenue Foch, Metz.
- 59 NORD. — Jacques de BARALLE, St. III, 20, avenue des Acaïas, Marcq-en-Barceul.
- 61 ORNE. — DUGUEY, St. VI, La Rotonde, Flers-de-l'Orne.
- 67 RHIN (BAS). — Gustave BOULIER, St. XVII B, Bourg-Bruche.
- 69 RHONE. — L. PAGAY, St. VII, Groupement Lyonnais des Amicales de Camps, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1<sup>er</sup>).
- 72 SARTHE. — P. JOUIN, St. III, 24, rue Mazagran, Le Mans.
- 76 SEINE-MARITIME. — Charles LIOT, St. II B, 2, rue Gloria, Bois-Guillaume.
- 78 SEINE-ET-OISE. — Paul GODARD, St. III, 36, rue de la Paroisse, Versailles.
- 79 DEUX SEVRES. — Marius GUILLEMOTEAU, St. III, 20, allée des Rosiers, Niort.
- 83 VAR. — Clément GALLART, St. I A/1 B, rue Aubenas, Fréjus.
- 84 VAUCLUSE. — A. COURVEILLE, St. III, Directeur Hôpital de Carpentras.
- 85 VENDEE. — Clément GUINEAUDEAU, St. I A/1 B, 29, rue Maréchal-Ney, La Roche-sur-Yon.
- 86 VIENNE. — Abbé Pierre MOREAU, St. II B, Curé de La Roche-Posay.
- 88 VOSGES. — Georges BERTRAND, St. V B/G, 7, quai Colonel-Renard, Epinal.
- 89 YONNE. — Henri GENEST, St. 1 A/1 B, promenade du Pré-de-l'Echelle, Noyers-sur-Serein.

Tous ces délégués sont à la disposition des représentants des Amicales Nationales pour leur département respectif.



# Si nous parlions musique

(Suite de la page 1)

classique : l'Oratorio, l'Opéra et la Sonate que plus tard Beethoven amènera à son plus haut degré de perfection.

A Paris, Perrin, puis Lulli, fondent l'Opéra et Rameau nous donne des œuvres d'une réelle valeur. Mozart et Beethoven marqueront la fin de l'art classique et ouvriront les portes au romantisme. Le puissant génie de Wagner conservera à l'Allemagne la première place dans le monde musical. Mais la France, avec Berlioz, Gounod puis Massenet, commence à se réveiller. Le geste et la parole ont repris leur place à côté de la musique. Un quatrième élément, le timbre, est venu se joindre à ces trois éléments de l'art antique.

La musique est à la portée de tous, c'est le langage même du cœur, et, à condition de commencer par des œuvres courtes, tous, grands et petits, se laisseront prendre par elle et découvriront en elle des joies méconnues, un bonheur nouveau.

Mais c'est surtout un apostolat magnifique qui récompense et bien au-delà des joies qu'il donne. L'oubli de la réalité pour le rêve qui enchante, même s'il est inaccessible, n'est-ce pas suffisant pour bénir la musique, si elle arrive au magnifique résultat de nous le faire obtenir ?

Ce résultat, à qui le doit-on sinon à ceux qui écrivent la musique, ainsi qu'à ceux qui l'interprètent en essayant de la faire comprendre ?

Pour l'artiste digne de ce nom, la musique est toute sa vie ; elle l'a pris, le possède entièrement et ne doit plus le quitter. Presque fatalement il en souffrira. En effet, la recherche du beau, du grand, du sublime - pour em-

ployer un mot cher au XIX<sup>e</sup> siècle - exaspère sa sensibilité et ce qui laisserait tant d'autres indifférents le touche profondément. Mais que sont pour lui ces souffrances, comparées aux joies qu'il éprouve et qu'il retire de son art ? Quel bonheur, en effet, pour le compositeur que d'extérioriser par un chant, habillé de riches et délicates harmonies, ce qu'il ressent et éprouve... Les phrases du meilleur écrivain ne peuvent être aussi nuancées...

Mais, pour transmettre au public ce qu'il a créé, il lui faut un interprète. Quoi de plus envivant pour l'artiste qui, après s'être profondément pénétré de l'œuvre qu'il devra exécuter, communique à ceux qui l'écoutent les sensations les plus délicates et parfois les plus secrètes. Mais là se pose un délicat problème ; en effet, l'artiste peut ne pas sentir une œuvre telle que l'a conçue le compositeur, il la marque de sa personnalité et l'interprète avec son tempérament à lui. Il advient que cette exécution, quoique ne reflétant pas la pensée exacte de celui qui a écrit l'œuvre, soit souvent d'une haute qualité et obtienne l'approbation entière de celui-ci. Nous voulons dire par là que dix violonistes, par exemple, pourront jouer le même concerto, dix chefs d'orchestre diriger la même symphonie, sans qu'aucune de ces interprétations ne soient identiques ; et pourtant chacune aura sa valeur propre car ceux qui l'ont rendue y auront mis le meilleur d'eux-mêmes avec toute la richesse artistique qui est en eux. Et s'ils ont réussi à s'imposer au public, s'ils ont su se faire comprendre de lui et l'émuvoir, quelle plus belle récompense peuvent-ils désirer ?

C. F.

## Nouvelles de :

Mme Simoneau, de Chavagnelles-Redoux : comme chaque année, je viens vous adresser ainsi que mon fils nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année avec l'espoir qu'elle vous apporte ce que vous pouvez désirer.

André Breton, de Montreuil-sous-Bois, et Mme : Tous nos vœux pour 1968 et nos amitiés à tous.

Aimé Martel, de La Levade : A tous, mes meilleurs vœux pour 1968.

L'abbé Michel Tassel d'Angerville-la-Martel : Avec mes amitiés.

Roger Dumesnil, de Puteaux : Cordial souvenir et meilleurs vœux à tous, meilleures pensées aux anciens de Stettin et dépendances.

Joannès Moncorgé, de Tarare : Pour l'Amicale mes bons vœux et spécialement aux anciens de Walloun et Hagenow et à tous mon bon souvenir.

Marcel Sacavin, d'Aubergenville : Avec mes meilleurs vœux à tous.

Ernest Guillon, de Villervault : Je reçois toujours « Le Lien » et cela me fait bien plaisir. Bien le bonjour aux anciens du Kdo de Bernstorf ferme d'état aux environs de Grevesmühlen du 17 juin 40 au 30 novembre, aux anciens d'Othenstorf environ de Rhéna du 30 novembre 40 au 1<sup>er</sup> mars 1941 et aux anciens de la Reichsbahn Schönnerge de mars 41 à juillet 41.

Merci pour les adresses, nous enverrons le journal à tous ces camarades.

L'abbé Lucien Danton, de Chaville : Bien amicalement à tous.

Lucien Peltier, de Marseille : Tous mes vœux de bonne et heureuse année à notre chère vieille

## COTISATION 68

Dans notre dernier bulletin, le manque d'information nous a fait publier une erreur.

En effet, c'est 1 F 70 qu'il faut lire, et non pas 1 F 10, pour le recouvrement des cotisations.

Le mal n'en est que plus grand.

Le Bureau.

## Entr'aide

- DELYS Julien, Valencay, 12 F  
TASSION François, Beaufort-sur-Doron, 2 F  
EOUTINAUD Jérémie, Limoges, 12 F  
BLAEVOET Marcel, Hazebrouck, 12 F  
BARRY DELONGCHAMPS Jacques, Meudon, 14 F  
Anonyme, 90 F  
LALLEMENT Jean-Marie, Chartres, 20 F  
LAUNE Jean, Crécy-en-Brie, 2 F  
CHAZELAS René, Mussidan, 42 F  
HACQUET Fernand, Sotteville-lès-Rouen, 2 F  
DEPIGNY, Joseph, Seyssel, 2 F  
Mme BEHETY, Paris, 12 F  
GALTIER Francis, Paris, 17 F  
L'Abbé TASSEL, Angerville-la-Martel, 7 F  
MARTEL Aimé, La Levade, 7 F  
DUMESNIL Roger, Puteaux, 2 F  
MONCORGE Joannès, Tarare, 12 F  
SACAVIN Marcel, Aubergenville, 7 F  
LAPORTE Suzanne, Asnières, 2 F  
CHEVAILLOT Pierre, Reims, 2 F  
MINIER Hubert, Nantes, 2 F  
NICOLLE Charles, Chassignelles, 12 F  
TOLLIS Léonard, Saint-Paul-lès-Dax, 2 F  
FELTIER Lucien, Marseille, 4 F  
TIMELEE Henri, Paris, 2 F  
CHAUVET Raymond, Saint-Prouant, 2 F  
SCHMITT Jean, Champigny-sur-Marne, 2 F  
LE NAOUR René, Scaer, 24 F  
WEHRLIN Henri, Strasbourg, 2 F  
SANCHEZ Jean, Paris, 12 F  
LE COCQUEN André, Montmagny, 2 F  
JEANCLOS René, Nice, 2 F

## IMPORTANT

Chers Amis,

Dans votre courrier, soyez aimable de nous mentionner très libéralement votre nom, prénom et adresse et de bien préciser sur l'enveloppe : Amicale des Stalags II A C D E, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, faute de quoi votre lettre risque de ne pas nous parvenir.

leurs vœux à tous et principalement aux anciens du XIII-226 à Stettin.

Georges Servières, de Noseray : Meilleurs vœux à tous et en particulier à ceux du D 736 de Below.

Julien Delys, de Valencay : Bonjour à tous les copains du II D.

Maurice Carvin, Le Pré-Saint-Gervais : Le mois de janvier étant celui des vœux, je vous envoie à tous les meilleurs ainsi que toutes mes amitiés.

André Corbrier, de Mitry-Mory : Amical souvenir à tous en particulier à tous ceux du C 428 de Grevesmühlen.

Antonin Durand, de La Rochelle : Mes bons vœux et mon amical souvenir à tous.

Ernest Postel, d'Asnières-sur-Oise : Bien cordialement à tous.

Henri Malfoy Camine, de Lyon : Avec toute ma sympathie.

François Tassion, de Beaufort-sur-Doron : Joyeux Noël et Bonne Année à tous les camarades des Kommandos de Sachaten, Witenforden et Rastow.

Gabriel Bories, de Rodez : Avec mes meilleurs vœux pour tous les anciens du II A et du II C.

## REPAS DU 17 MARS

### Menu

- Pâté en croûte
- Truite aux amandes
- Côte de veau normande
- Pommes dauphine
- Salade
- Fromage
- Glace
- VINS  
Alsace
- Côtes du Rhône
- Café

## Maurice OPPERMANN

(Ex-Stalags II A et II C)

### Représentant

### VINS ET SPIRITUEUX

Articles sérieux - prix avantageux

Tarifs sur demande

8, rue de Vauzelles

Lyon-1<sup>er</sup> arrond. (Rhône)

Téléphone : Lyon (78)28-67-56

### COTISATION

1968

PAYÉE,

TA CONSCIENCE

EST EN PAIX

# SCHWERIN - Août 1967

(Suite de la page 1)

drôle. Si Berlin a fait un effort, par contre, les villes de l'intérieur paraissent abandonnées à leur triste sort. Les magasins ne sont pas beaucoup achalandés ; les objets de consommation courante sont rares et chers, j'ai remarqué par exemple qu'un réfrigérateur de 60 litres coûtait 1.200 marks (1 F 25 pour 1 mark) quelques transistors, des télévisions, des ustensiles de ménage sont exposés tous de la même marque de sorte que le choix est réduit, la concurrence ne semble pas exister. L'habillement n'a pas de chic. Ah Mesdames, où sont les Galeries et le Printemps, la coupe est quelconque, sans originalité, quant à la qualité, je n'ai pas eu l'occasion de toucher les étoffes, un pull-over en « baumvolle » laine de bois coûte 125 marks. Quant à la lingerie, les dessous, rien de très tentant, néanmoins les gens sont convenablement habillés tout au moins dans les villes, on voit des mini-jupes, mais ni rouge ni fard.

La circulation est plus importante que je ne l'aurais pensé, beaucoup de vieilles voitures (Auto-Union, Volkswagen d'avant-guerre, des Skodas, quelques voitures russes et des Warthbourg, un peu la Simca 1000.

L'essence est libre. En qualité

d'étranger, j'ai du prendre du super à 75 pfennigs le litre payable seulement en marks de l'ouest, l'ordinaire est réservée aux indigènes.

Quant à l'alimentation, quand on a connu la façon dont les Allemands se nourrissaient on a l'impression que cela n'a pas changé, peut-être cependant il semblerait qu'elle s'est améliorée, pain blanc, beurre, sucre, viande, œufs sont en vente libre, seul le charbon est contingenté.

Si j'ai bien compris les salaires moyens s'étagent entre 400 et 700 marks par mois, mais attention l'argent est-allemand n'a aucune valeur en dehors du territoire, il est impossible d'obtenir sa contre-valeur à l'étranger ni à l'ouest, personne n'en veut et il faut s'en débarrasser avant de quitter la zone à condition de présenter les bordereaux de change reçus en entrant.

Mais alors vous aurez à profusion sur tous les murs le sourire de Walter Ulbricht, et ses maximes généreuses vous invitent à vous unir au mouvement de peuples en marche vers la liberté. Le peuple est heureux de vivre dans la Patrie Socialiste. Venez à Berlin : le cœur de l'Etat des ouvriers et des paysans reflète l'optimisme qui règne sur le territoire !

Jacques Loyer.

## DÉCÈS

Nous apprenons le décès de notre camarade Alfred Blanchard, de Meulan, survenu le 25 janvier dernier, à l'âge de 59 ans, après une cruelle et longue maladie.

De notre camarade Robert Hericotte, de Villemoble, survenu au mois de septembre dernier, après une longue et pénible maladie.

De notre camarade Henri Cornu, de Quievrchain, survenu au mois

d'août dernier.

De notre camarade Marius Robin, de Cormery, survenu le 3 janvier 1966.

De notre camarade Jean Faillie, de Cassel, survenu le 28 décembre 1967, des suites d'accident, il était âgé de 52 ans.

Nous présentons nos très sincères condoléances à toutes les familles de nos chers disparus.

## Nouvelles de :

Fernand Haquet, de Sotteville-lès-Rouen : 980<sup>e</sup> Sanitaire, 23<sup>e</sup> train auto, demande des nouvelles de son capitaine Herlin pour rentrer en correspondance avec lui. Cordiale poignée de main aux camarades du II A et à ceux du Kommando de Schwerin in Parchim.

Jean Barillé, de Paris : Souhaits et salutations à tous pour une nouvelle année prospère.

Jacques Loyer, de Villeneuve-sur-Yonne : Bonnes pensées et meilleurs vœux à tous les amis.

Joseph Depigny, de Seyssel : Salutations aux anciens de Gallin et Karow.

Francis Galtier, de Paris : Amitiés à tous les camarades.

René Louvet, de Chaumont-en-Vexin : Amicales pensées et vœux sincères de bonheur à tous mes camarades du Stalag II E.

René Le Naour, de Scaer : Avec les meilleurs vœux du Fakir aux membres du Bureau et aux camarades de PPZ Stettin.

André Le Cocquen, de Montmagny : Meilleurs souhaits et vœux à tous pour 1968, bonne santé et amical souvenir.

Jean Sanchez et Mme, de Paris : Nos meilleurs vœux à tous.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Amicale de Camp des Stalags II A C D E

REPAS FAMILIAL DU 17 MARS 1968

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

NOMBRE DE COUVERTS .....

Fait à ....., le .....

Signature :

Détacher ce bulletin et nous l'adresser avant le 10 MARS 1968.